

22.09.2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stade nautique métropolitain : ouverture au public en janvier 2023

Alain Anziani, Maire de Mérignac, Président de Bordeaux Métropole et Brigitte Bloch, Vice-présidente de Bordeaux Métropole Tourisme, événements et équipements métropolitains ont fait ce jour un point d'étape du stade nautique métropolitain à Mérignac lors d'une visite de chantier.

Le futur stade nautique d'intérêt métropolitain prendra place au cœur du complexe sportif Robert Brettes. Cet équipement nouvelle génération permet de multiplier par 2,4 la surface de plan d'eau aujourd'hui disponible à Mérignac.

Le stade nautique proposera :

- un bassin olympique intérieur de 50 mètres 10 couloirs
- une tribune de 1200 places fixes
- un bassin ludique intérieur avec rivière, jets d'eau, jets massants de 200 m²
- un bassin d'activités et d'apprentissage intérieur (4 lignes sur 15m)
- une pataugeoire et une aire de jeux d'eau intérieure reliée à une aire de jeux extérieure
- un grand toboggan intérieur
- un bassin nordique extérieur avec 5 lignes d'eau de 25 m et un espace ludique/bien être
- un équipement extérieur ludique « Waterjump » avec 8 rampes de glisse
- un espace remise en forme composé de : 4 salles d'activités : boxing/crossfit, RPM/biking et 2 salles de cours collectifs zen,
- un espace bien être avec un bassin de détente, un ensemble hammam double, grotte de sel et sauna avec bain froid, ainsi qu'un large solarium extérieur avec sauna panoramique et jacuzzi extérieur,
- un restaurant doté d'une terrasse extérieure, avec accès indépendant et vue sur les bassins

Conçu pour répondre aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale) et avoir les émissions de carbone les plus faibles possible, le stade nautique sera chauffé en partie par la géothermie et par un réseau de chaleur urbain, alimenté par une chaudière biomasse (au bois). Ce réseau de chaleur alimentera également l'ensemble des équipements publics du centre-ville (Hôtel de Ville, Maison des associations, Pin Galant, salle multisports Robert Brettes). Ce système permet notamment la réduction par 4 des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments desservis. Autre avantage : des bâtiments privés peuvent en bénéficier avec un tarif avantageux. L'Assemblée générale de la résidence du Parc de Capeyron s'est prononcée favorablement pour être raccordée à ce réseau.

Le stade nautique est une vitrine du dynamisme sportif de la Métropole et de la Ville de Mérignac. Avec ses 2 735 m² de plan d'eau, ses 10 lignes sur un bassin olympique de 50 m (homologué par la Fédération Française de Natation pour la natation, la natation synchronisée et le water-polo) et ses 1 200 places de tribunes fixes, il pourra accueillir des compétitions de niveau national, voire international.

Le projet est réalisé par Bordeaux Métropole et la Ville de Mérignac, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine (3 millions d'euros) et le Département de la Gironde (1 million d'euros). Une subvention de l'Agence Nationale du Sport a été sollicitée. Une subvention auprès de l'ADEME a également été demandée pour la chaufferie.

Le contrat de concession de service public pour le financement, la conception, la construction, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de cet équipement est passé avec un groupement porté par Eiffage, UCPA, Dalkia et la Banque des territoires.

Architectes : Agences Chabanne Architecte et Blamm Architecture.

Montant des travaux : 37,6 millions d'euros HT.

Ouverture au public : janvier 2023.

Contacts presse :

Ville de Mérignac :

Virginie Bougant, 06 27 52 48 69 – v.bougant@merignac.com

Bordeaux Métropole :

Sophie Tracou, 06 07 83 75 17 – s.tracou@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot, 06 32 55 15 80 – b.javot@bordeaux-metropole.fr

EIFFAGE

Bénédicte Dao 01 71 59 22 28 benedicte.dao@eiffage.com

UCPA

Angèle Roblot, 07 61 69 27 25 aroblot@ucpa.asso.fr

DALKIA

Marion Brulé, 07 64 37 59 12 m.brule@giesbert-mandin.fr

